



SAVIEZ-VOUS QUE...

À la formation générale des jeunes, vous devez proposer le contenu de 5 journées pédagogiques dans l'année? À l'éducation des adultes et à la formation professionnelle, vous devez en faire autant pour 1 journée pédagogique?

RAPPEL — NOUVELLES DATES DE SAI

Veuillez noter que des **changements** sont apportés aux séances d'affectation par internet (SAI). À la FGJ, celle prévue du 5 au 8 novembre 2021 aura lieu **du lundi 8 novembre (16 h) au mercredi 10 novembre (9 h)** et celle prévue du 12 au 15 novembre 2021 se tiendra **du lundi 15 novembre (16 h) au mercredi 17 novembre (9 h)**. À l'EDA, la SAI prévue du 5 au 8 novembre 2021 se tiendra **du lundi 8 novembre (16 h) au mercredi 10 novembre (midi)** et celle prévue du 12 au 15 novembre 2021 aura quant à elle lieu **du lundi 15 novembre (16 h) au mercredi 17 novembre (midi)**.

L'AIR DU TEMPS



© Matthew Henry / Burst

PROJET DE LOI 2 PUREMENT DISCRIMINATOIRE POUR LES PERSONNES TRANS

Le gouvernement caquiste a présenté, le 21 octobre dernier, son projet de loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil. Or, ce projet de loi 2 comporte plusieurs articles qui pourraient faire reculer de 10 ans le droit des personnes trans en les obligeant à subir des interventions chirurgicales pour changer leur mention de sexe à l'état civil. Cette obligation avait pourtant été abolie en 2013 et aujourd'hui n'existe plus nulle part au Canada. Les personnes trans qui ne souhaitent pas l'opération, ne peuvent pas l'avoir pour des raisons de santé ou sont en attente de l'obtenir ont droit comme toute citoyenne ou tout citoyen du Québec à la reconnaissance de leur identité ainsi qu'à la protection de leur vie privée et de leur dignité. Les propositions de la CAQ vont en sens inverse de toutes leurs revendications.

IMPACTS CONSIDÉRABLES

Selon notre compréhension du projet de loi 2, la seule option pour les personnes trans non opérées ou mineures serait l'ajout d'une mention spéciale « genre » sur leur certificat de naissance, mention qui ne serait pas présente chez la population en général. Cette mention pourrait avoir des impacts considérables sur les personnes trans. D'abord, parce qu'elles seraient facilement identifiées. Nous le savons tous, il y a encore énormément de transphobie dans la population; elles risquent donc d'être encore victimes d'attaques verbales, psychologiques et même physiques. Elles s'exposent aussi à de la discrimination dans leur vie professionnelle. Tout ça peut entraîner une pression énorme dans leur vie. Quand on sait que le taux de suicide chez les personnes trans est dix fois plus élevé que chez les autres personnes, est-ce vraiment nécessaire de les exposer ainsi? Pourquoi cette communauté doit-elle, contrairement à toutes les autres communautés, avoir une marque particulière sur son certificat de naissance? Cette atteinte à leur dignité est aberrante!



UN QUÉBEC PLUS OUVERT

Comment le Québec, qui a toujours été reconnu pour être une nation progressiste et ouverte, peut-il faire un tel retour en arrière? C'est purement rétrograde! Est-ce vraiment ce vers quoi nous voulons tendre et ce que nous souhaitons comme société? À quoi servirait un tel projet de loi?

Il me semble que c'est assez difficile pour les personnes trans de vivre une vie normale. Évitions les changements de loi qui sont des promesses d'embûches sur leur chemin.

CONTINUONS À ÊTRE PROGRESSISTES

Il y a eu de belles avancées au cours des dernières années. Pensons notamment à ce qui a été mis en place pour les profs et les élèves trans, à ce qui a été fait pour qu'ils ne soient pas stigmatisés, pour les intégrer en douceur, de sorte que la pression soit moins forte sur leurs épaules. Notre volonté en ce sens s'est d'ailleurs concrétisée avec notre motion de réitération de notre position syndicale allié aux personnes LGBTQ+ adoptée en Assemblée de personnes déléguées en mai dernier. Nous avons le devoir, tous ensemble, de poursuivre les efforts en ce sens.

C'est pourquoi je vous invite à signer, avant le 18 novembre prochain, la pétition visant à retirer certains articles de ce projet de loi.

Évitions la discrimination, soyons solidaires et luttons ensemble contre ce projet de loi!

● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente

RAPPEL

CONFÉRENCE SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LES INÉGALITÉS SOCIALES

L'Alliance convie tous ses membres à une conférence au croisement de la transition écologique et des inégalités sociales dans le cadre de l'Assemblée des personnes déléguées (APD) du 9 novembre prochain.

Voitures électriques, production d'énergies propres, rénovations énergétiques, plusieurs discours semblent placer la solution de la crise climatique dans les technologies et le développement économique vert. Parallèlement, de plus en plus de voix s'élèvent pour parler de transition juste.

De quoi parle-t-on lorsque l'on parle de transition socioécologique ou de transition énergétique juste? Comment peut-on renouveler le discours sur l'urgence climatique à la lumière des événements des dernières années, dont la pandémie de COVID-19? Comment, à titre de syndicalistes, d'enseignantes et d'enseignants, mais aussi comme citoyennes et citoyens,

pouvons-nous opérer des changements dans une perspective de justice climatique?

Telles seront les questions abordées par nos invités, la présidente du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN, Dominique Daigneault, et René Audet, sociologue de l'environnement, professeur à l'UQAM et titulaire de la Chaire de recherche sur la transition écologique.

Passer le mot à vos collègues et inscrivez-vous dès maintenant pour bénéficier de cet espace de dialogue. L'activité n'est pas réservée qu'aux personnes déléguées, tous les membres de l'Alliance peuvent s'inscrire en tant qu'observateurs sur ce [formulaire](#). La conférence aura lieu dans la première heure de l'Assemblée des personnes déléguées, qui commence à 17 h 30. Au plaisir de vous y voir!

● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**
Alexis Richard, conseiller

VISITES D'ÉCOLES APPLICATION DE LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE

La nouvelle *Entente nationale* a été officiellement signée à la fin septembre. Plusieurs changements à la convention collective auront des conséquences directes sur votre quotidien. Nous saisissons l'occasion pour venir à votre rencontre! Les membres du Conseil d'administration entament ces jours-ci une tournée de visites d'écoles pour discuter des modifications au contrat de travail et des répercussions qu'elles auront sur vos conditions d'exercice. Tout autre sujet important pourra aussi être discuté. Communiquez avec le membre de CA responsable de la vie syndicale de votre établissement pour lui indiquer à l'avance quels sujets vous souhaitez aborder, prenez rendez-vous avec lui et convoquez une réunion syndicale, puis il nous fera plaisir de venir à votre rencontre sur votre heure de dîner ou à tout autre moment.

● **Patrick Trottier, vice-président**
Alexis Richard, conseiller

FORMATION SYNDICALE

FGJ

CPEPE – SESSION 2

L'ALLIANCE, C'EST QUOI ?

Cette session, toujours très populaire, vous guide dans votre rôle de membre du CPEPE. De nombreux aspects essentiels y seront traités, par exemple le rôle et les responsabilités des membres, le budget en lien avec la pédagogie et les nouvelles pratiques pédagogiques dans l'école. Bref, on abordera une foule de sujets ayant un impact important sur le quotidien des enseignantes et enseignants. En après-midi, les participants pourront mettre en application leurs nouvelles connaissances en participant à une simulation réaliste d'une réunion de CPEPE. Cette session de formation, avec libération syndicale, se tiendra **le mardi 23 novembre 2021 de 9 h à 15 h 30**, en vidéoconférence Zoom. Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le jeudi 18 novembre** en utilisant ce [formulaire](#).

● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**

Enseignants suppléants, vous qui serez en congé forcé lors de la prochaine journée pédagogique institutionnelle, cette formation s'adresse à vous. Il y sera question de votre syndicat, l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal, de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), de leur rôle au sein du syndicalisme enseignant, de la militance et des enjeux liés à notre profession. La session de formation se tiendra **le vendredi 26 novembre 2021 de 9 h à 12 h**, par vidéoconférence Zoom.

Les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le lundi 22 novembre** en utilisant ce [formulaire](#).

● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**

RAPPEL – LE CLP, UN COMITÉ SYNDICAL

Cette session de formation, avec libération syndicale, se tiendra **le mardi 16 novembre 2021 de 9 h à 15 h 30**, en vidéoconférence Zoom **et non aux bureaux de l'Alliance, comme il a été mentionné dans le dernier BIS**.

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le jeudi 11 novembre** en utilisant ce [formulaire](#).

● **Daniel Chartrand, vice-président**

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, CONTACTER AUDREY GOUDIABY
PAR COURRIEL : formation@allianceprof.qc.ca.

